

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUETél : 20 30 90 20  
Fax : 20 21 35 87  
Email : [info@tresor.gouv.ci](mailto:info@tresor.gouv.ci)  
Adresse : BP V98 ABIDJAN

Abidjan, le 16 DEC 2019

Le Directeur Général

13549

N° /MEF/DGTCP/DEMO/SDE/DCA

Destinataire : Tous les services

V/Réf. :

Objet : NOTE D'ORIENTATION POUR L'ANNEE 2020

Nombre de pièces : 00

Au cours de l'année 2019, le Trésor Public a fait son entrée dans le cercle privilégié des administrations certifiées à la norme ISO 9001 version 2015 et ce, sur l'ensemble de ses processus.

Cette remarquable performance, rendue possible, notamment, par notre engagement résolu dans la digitalisation de nos procédures, nous conforte dans l'idée que la démarche qualité, abordée sous le prisme de la transformation numérique, offre un levier supplémentaire de succès.

Notre choix, qui cadre parfaitement avec les perspectives du Gouvernement en matière de modernisation du service public, s'inscrit également dans le droit fil des orientations du Ministère de l'Économie et des Finances. Les résultats enregistrés nous inclinent, aujourd'hui et plus que jamais, à maintenir le cap fixé en faveur du « Tout digital ».

Dans cette optique, il nous a paru nécessaire de poursuivre et de concrétiser la transformation numérique du Trésor Public, en retenant pour l'année 2020 le thème suivant : **la digitalisation, levier de performance des processus.**

Cela suppose que l'on parvienne à une maturité digitale transversale en déployant toutes les solutions technologiques permettant aux différents processus d'être davantage performants, dans un écosystème en perpétuelle mutation.

En effet, la digitalisation des procédures, gage d'excellence opérationnelle, implique une dématérialisation globale de la chaîne de valeur. Elle doit se traduire par une automatisation aboutie de certaines tâches itératives, en vue de l'accélération de l'exécution des actes de gestion et la réduction des coûts.

## I- ORIENTATIONS LIEES À LA DIGITALISATION DES PROCEDURES

La digitalisation des procédures vise à offrir plus de marge d'efficacité, en mettant en place une organisation souple et collaborative, afin de simplifier le quotidien des services opérationnels, d'optimiser la rentabilité de l'institution et d'améliorer durablement la relation-client.

Sous ce rapport, les efforts déjà engagés devront être plus perceptibles et renforcés. Aussi s'agira-t-il prioritairement de :

- faire aboutir la phase 1 du projet de réforme du Système d'Information Comptable (SIC) ;
- amorcer la phase 2 du projet de réforme du SIC ;
- mettre en exploitation les applicatifs TRESORPAY et TRESORMONEY ;
- optimiser le système de téléréunion et le travail collaboratif dématérialisé ;
- finaliser le projet de signature électronique ;
- poursuivre la dématérialisation des procédures de travail par l'opérationnalisation du portail de traitement automatique des procédures internes, dénommé « ATTOUNGBLAN » ;
- rendre opérationnels tous les applicatifs développés en 2019 et au cours des années antérieures ;
- mettre en place un système de workflow permettant de simplifier et de faciliter les interactions entre les différents services et agents ;
- renforcer la sécurité de l'information.

Outre la déclinaison en tâches des actions ci-avant énumérées, il reviendra également aux pilotes de processus d'identifier des activités pouvant être digitalisées, en prenant soin de mesurer le gain de performance.

La réalisation de ces chantiers sera, principalement, mise à la charge du processus support n°5 « Gérer le système informatique » qui s'emploiera à éprouver les applicatifs conçus et ce, dans le cadre du plan de vulgarisation des outils numériques.

Plus spécifiquement, un intérêt singulier devra être accordé à la conduite du changement, en vue d'assurer l'adhésion de l'ensemble du personnel à la culture accrue du numérique.

## II- AUTRES ORIENTATIONS

En sus des orientations liées au thème de l'année, il s'avère indispensable que nous redoublions d'ardeur afin de mener à bon terme les actions inscrites au Plan Stratégique de Développement 2016-2020.

À cet égard, d'ultimes efforts devront être déployés pour assurer l'achèvement des projets structurants en rapport avec :

- la modernisation de nos outils et méthodes de gestion ;
- l'accroissement et la pérennisation des capacités de financement de l'État ;
- l'amélioration de la transparence et de la gouvernance ;
- le renforcement des capacités opérationnelles et du bien-être social du personnel.

Par ailleurs, il nous appartiendra, aussi et surtout, d'œuvrer au maintien du certificat obtenu, en veillant au respect scrupuleux des exigences de la norme ISO 9001 version 2015 dans un contexte de standardisation et d'harmonisation de nos pratiques.

De plus, nos efforts devront être plus accentués autour du renforcement de l'audit et des contrôles, pour garantir l'inviolabilité des deniers publics.

Au-delà, il importera d'accorder une attention particulière à l'exercice d'analyse de la viabilité de la dette afin d'y adapter notre stratégie d'endettement à moyen terme et maintenir, de facto, la confiance des investisseurs dans les titres publics.

Quant aux réformes transversales de l'Administration financière, il conviendra d'insister sur l'exécution, à échéance, des diligences mises à la charge du Trésor Public dans l'aboutissement du schéma directeur des Finances Publiques.

Au demeurant, un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre de ces orientations devra être élaboré et déployé sur l'ensemble des processus, à l'effet de garantir l'atteinte des résultats escomptés.

J'engage tout le personnel à s'appropriier le thème de la gestion 2020, afin de faire de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, une administration toujours plus performante au service d'une Côte d'Ivoire émergente.



**ASSAHORE KONAN JACQUES**  
*Directeur Général  
du Trésor et de  
la Comptabilité Publique*